



INAUGURATION DU PÔLE ADOLESCENTS ET JEUNES AU SEIN DE L'ESPACE JEAN RIGAL À SÈTE

EN PRÉSENCE DE :

- **Guy-Charles AGUILAR**,
Président du Conseil d'administration de la Caf de l'Hérault
- **Claire NARANG**,
Directrice de l'Action Sociale à la Caf de l'Hérault

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Mercredi 9 janvier 2019 à 17h00
- Bâtiment 77
immeuble Le Globe
Île de Thau
34200 - Sète

LE PROJET EN QUELQUES MOTS...

La création du pôle Adolescents et jeunes à Sète fait suite à la démolition du centre social Gabino liée à la rénovation urbaine de l'Île de Thau. Ce pôle jeunesse dédié au 11 - 25 ans est géré par le CCAS. Outre les activités de loisirs, le pôle sera également un espace d'information et de prévention. Des projets innovants portés par les jeunes seront proposés. L'idée étant que ce pôle puisse les accompagner vers la citoyenneté.

Composition de l'équipe pédagogique : un responsable, deux animateurs et un stagiaire.

Description du pôle : 200 m² sont dédiés à l'accueil des jeunes de 11 à 25 ans. L'espace sera ouvert du lundi au vendredi, seules les horaires varieront en fonction de la période (pendant ou hors vacances scolaires). Il est doté de 3 salles d'activités :

un espace multi-activités (Ping-pong, Baby foot), un espace détente (TV video), un espace multi-médias (point documentation, video projecteur). Il dispose également d'un espace administratif, d'un vestiaire, de douches collectives et d'un espace cuisine.

LA POPULATION ALLOCATAIRE* DE L'ÎLE DE THAU (3059 personnes couvertes)

ÎLE DE THAU	MOYENNE DÉPARTEMENTALE
29% des allocataires sont des familles	30%
18% des familles sont monoparentales	16%
28% des enfants** ont entre 10 et 15 ans	30%

*Données Caf 2017
**Enfants à charge au sens des prestations familiales

LA PARTICIPATION DE LA CAF DE L'HÉRAULT DANS LE PROJET :

Aides à l'investissement :

La Caf de l'Hérault a participé au frais d'aménagement à hauteur de **2 464 euros** en subvention.

Aides au fonctionnement :

Le montant de l'aide au fonctionnement (qui comprend les aides ordinaires et les aides liées au Contrat Enfance Jeunesse) du pôle s'élève à **19 764€** par an pendant la durée du Cej.



HISTORIQUE DU PARTENARIAT ENTRE LA CAF ET SÈTE

Le partenariat avec la ville et le CCAS de Sète est dynamique et constructif. Ce qui a permis, au cours des périodes contractuelles, un maillage du territoire avec la création et le développement d'équipements et services pour les 0/17 ans.

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération Sète Agglopôle Méditerranée conduit la mise en œuvre de la politique de la ville au bénéfice des populations des quartiers les plus fragiles à travers un contrat de ville avec un engagement fort des partenaires et des opérateurs du territoire autour des trois axes prioritaires : Cohésion sociale, Renouvellement urbain, Développement économique et accès à l'emploi.